

**LE RÔLE D'ÉVALUATION 2010-2011-2012
UNE BONNE NOUVELLE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE BAIE-COMEAU**

Baie-Comeau, le 17 novembre 2009. — Conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, la firme Évimbec ltée a déposé le nouveau rôle d'évaluation triennal de la Municipalité débutant en janvier 2010. Comme l'a expliqué monsieur Richard Chabot de la firme Évimbec, la valeur des maisons unifamiliales connaît une hausse moyenne de 25 %, ce qui représente un enrichissement notable pour les propriétaires de Baie-Comeau puisque la valeur de la maison moyenne passe ainsi de 93 000 \$ à 116 000 \$.

Monsieur Chabot a rappelé les grandes lignes de son mandat, soit, dans un premier temps, dresser l'inventaire de tous les immeubles de la municipalité et, ensuite, en établir la valeur réelle. Pour les élus de la Ville, le rôle d'évaluation constitue donc un registre essentiel pour partager équitablement le fardeau fiscal entre tous les contribuables.

Pour madame Brisson, mairesse de Baie-Comeau, ce nouveau rôle d'évaluation est une démonstration éloquente de la vitalité économique de la municipalité. « Nous avons connu au cours des années 2000 une baisse marquée de la valeur de nos propriétés. Depuis, le marché immobilier a repris de la vigueur; le rôle d'évaluation qui nous est présenté aujourd'hui est une bonne nouvelle pour tous les propriétaires qui voient ainsi leur actif net augmenter, en moyenne, de plus de 25 % ».

Par ailleurs, l'évaluation pour les autres secteurs s'établit également à la hausse, soit 17 % pour les six logements et plus, 17,2 % pour le non résidentiel et 1,21 % pour l'industriel.

Enfin, soulignons que l'évaluation foncière pour l'ensemble de la Municipalité progresse de 17,9 %, passant de 1 198 112 000 \$ à 1 415 025 800 \$.

Toute personne qui désire consulter le nouveau rôle d'évaluation peut en faire la demande en se présentant au Service du greffe et affaires juridiques au 9, avenue Marquette.

- 30 -

Source : Service des communications
418 296-8142